



Filière pêche à La Rochelle : une société coopérative pour porter le développement de l'activité

vendredi 3 février 2012, par [lpe](#)

La Société anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif Filière Pêche La Rochelle a été créée le 13 septembre 2011. Réunissant la plupart des acteurs locaux de la filière, cette structure a pour objet de promouvoir et de développer la filière pêche rochelaise et royannaise.



Les familles de la pêche des ports de La Rochelle et Royan se sont réunies sous l'impulsion du Syndicat mixte du port de pêche de La Rochelle et de l'organisation de producteurs FROM SUD OUEST, pour porter au sein d'une SCIC quatre activités principales :

- L'achat pour des tiers : le principe est de porter en criée des ordres d'achat pour le compte de tiers afin de soutenir le marché
- Le conditionnement des produits de la mer par caisses de 3, 5 ou 7 kgs
- La transformation des produits de la mer : mise en filets et en caisses de polystyrène par 3, 5 ou 7 kgs avec un impératif de traçabilité
- L'achat en criée pour son compte : une activité de mareyeur sur la criée de La Rochelle et de Royan avec pour objectif d'être un élément moteur sur les cours et un régulateur. Cette activité aura également pour conséquence d'apporter aux professionnels de la pêche une assurance sur un prix correct en importation (30% du marché).

Actuellement, le marché local se compose de 30% de pêche côtière, 30% de pêche hauturière (plus de 96 heures de pêche d'affilée en mer), 30 % d'importations et 10% de pêche franco-espagnole.

La SCIC emploie 2 salariés à temps plein. Des locaux sur une surface de 180m² avec chambre froide positive et zone de travail sont loués au Syndicat Mixte du Port de La Rochelle avec les équipements nécessaires à son activité.

La SCIC, porte drapeau de « Savoir-faire La Rochelle »

« C'est la première fois que le Port de pêche de La Rochelle parvient à fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une même thématique dans l'intérêt commun du développement du port » souligne Pascal Bouillaud, Directeur du Syndicat Mixte. « L'activité nouvelle de la SCIC apporte plus de cohérence à une échelle locale, ce qui nous permettra aussi de trouver de nouveaux débouchés dans le respect des portefeuilles des mareyeurs déjà en place. Un exemple : pour la partie transformation, les produits de la mer étaient expédiés à Boulogne sur Mer avant de revenir à La Rochelle pour être vendus. Avec la SCIC,

on évite ce genre d'opération ; en toute logique.



Il nous aura fallu un an et demi de travail pour créer cette société coopérative avec l'aide de l'Union des SCOP sans qui le projet n'aurait pu aboutir car il faut bien avouer que les aspects techniques et la nécessité d'y associer de nombreux partenaires (Chambre consulaire, Communauté d'agglomération, Syndicat des mareyeurs, association d'utilisateurs...) aurait pu être un frein. Aujourd'hui, nous mettons tous nos espoirs dans cette nouvelle structure qui est devenue le porte drapeau de notre marque « Savoir Faire La Rochelle », basée sur une pêche responsable en phase avec les quotas et des techniques de pêche respectueuses des milieux naturels pour que la ressource perdure. Le Port de la Rochelle est l'un des rares en France à offrir une telle diversité d'espèces (plus de 115) ; un atout à préserver ! »

A noter également les partenariats possibles ou en cours de la SCIC avec des structures locales comme par exemple l'association d'insertion « Le Paniers de la mer » qui œuvre pour l'utilisation de produits invendus sous criée au profit d'associations caritatives.

CR

SCIC SA Filière Pêche La Rochelle
63 quai du Midi - 17045 La Rochelle cedex 01
Tel : 0546425949
Web : www.savoirfairelarochelle.org

Pour en savoir plus sur les SCIC : www.scop-poitoucharentes.coop